






Ensemble, en covoiturant, changeons nos habitudes !

-  plus d'économie
-  plus de respect de l'environnement
-  plus de solidarité et de convivialité

-  moins d'accident
-  moins de fatigue et de stress



Facile, simple, sûr :
Covoiturez en Lozère
avec www.voisine48.fr



Pour toute information :

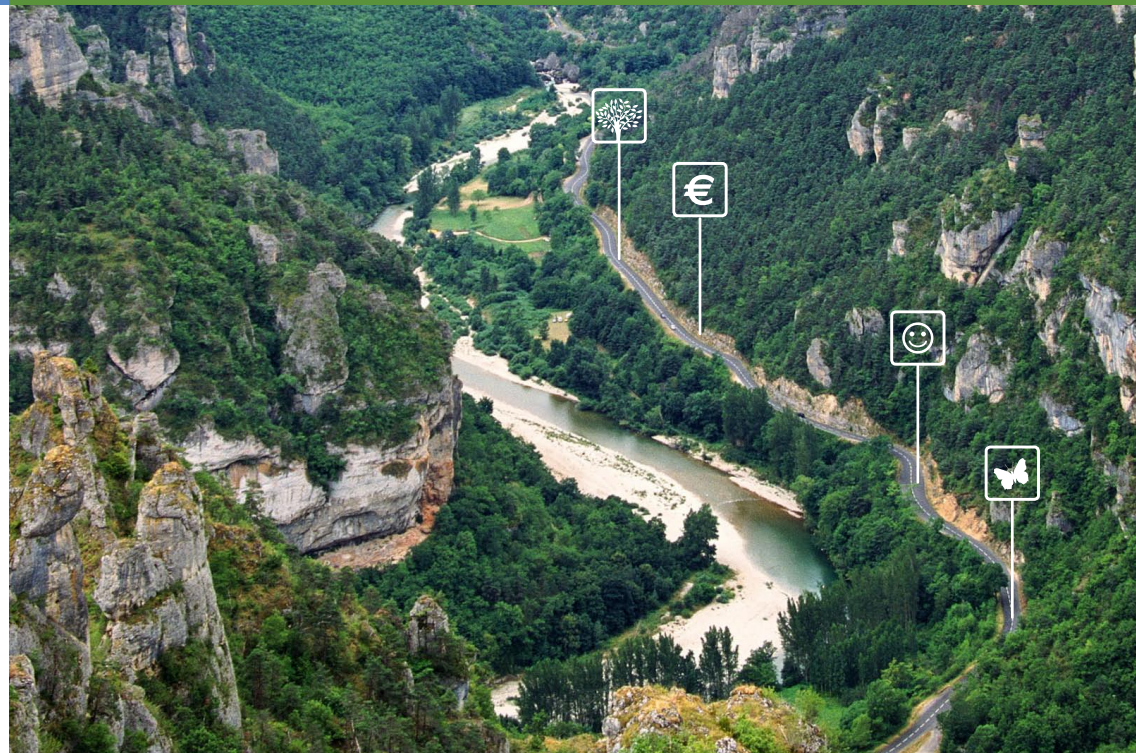


Association
de coVOiturage Solidaire
INtégrée à l'Environnement

Association Voisine
Le Couffinet
48000 LE CHASTEL NOUVEL
Tél : 06.22.00.84.67
Mail : voisine.asso48@yahoo.fr
www.voisine48.fr



IMPRIM'VERT*
Groupe La Poste - ANDLUF - Pôle Créa Sud-Est - Photographies : © Photoircom - © Médiablogue La Poste



Délégation Régionale du groupe La Poste en Languedoc-Roussillon
17 rue Rondelet
BP 50192
34004 Montpellier



GRUPE LA POSTE



Association
de coVOiturage Solidaire
INtégrée à l'Environnement



Le covoiturage, c'est quoi ?

Le principe de base est de permettre à des voyageurs de partager un trajet avec un conducteur qui a des places libres dans sa voiture. Avec internet la mise en relation entre particuliers est facilitée.



Covoiturer en Lozère, une demande des postiers :

Diminution des émissions de CO², amélioration des conditions de vie, réduction du stress et du nombre d'accident, économie de budget... autant d'engagements pris par La Poste au travers des plans de Déplacements Entreprise. Les postiers de Lozère, questionnés sur leurs attentes pour les trajets domicile-travail ont souhaité des solutions en matière de covoiturage.

Le groupe La Poste a conclu un partenariat avec l'association "Voisine" pour faciliter le covoiturage des postiers dans le cadre des trajets domicile-travail..

Le saviez-vous ?



Le coût réel d'une automobile absorbe 17 % du budget moyen des ménages, après celui de l'alimentation (20%) et celui du logement (19%)



Pour compenser la quantité moyenne de CO² émise par un automobiliste en solo, il faut planter 200 arbres.



81 % des postiers Lozériens déclarent utiliser leur véhicule personnel en priorité pour aller travailler.
21 % sont prêts à covoiturer au quotidien.

Covoiturez en Lozère en vous connectant sur www.voisine48.fr

Facile :

1. **Inscrivez-vous gratuitement**, rubrique "inscrire et gérer ses trajets".
Le groupe La Poste a déjà réglé les frais d'inscription et d'abonnement pour les postiers de la Lozère.

2. www.voisine48.fr **vous adresse** par retour de mail une **attestation**.

3. **Renvoyez-la** signée de votre responsable hiérarchique

Et ça roule ! Vous êtes inscrit, vous pouvez covoiturer.

Simple :

1. **Consultez les trajets** proposés ou déposez une annonce de parcours d'un simple clic sur la rubrique : "inscrire et gérer ses trajets"

2. **Prenez contact** avec le covoitureur qui vous intéresse directement depuis le site, soit par mail, soit par téléphone.

3. Pour une **mise en relation "entre postiers de La Lozère"**, cliquer sur le logo "La Poste"

Et, si vous le souhaitez, vous pouvez aussi consulter les trajets des autres utilisateurs.

Sûr :

• **Mise en relation sécurisée et discrète** : un espace est réservé exclusivement aux agents de La Poste

• **Un barème kilométrique unique** proposé à tous les covoitureurs pour partager les frais...

• **Sécurité et tranquillité** avec le règlement intérieur pour garantir le bon fonctionnement du covoiturage.

• **Garantie de retour** : Si votre covoitureur vous fait exceptionnellement défaut, l'association Voisine vous garantit un moyen de rentrer chez vous. Cela peut aller jusqu'à la prise en charge d'un taxi (dans la limite de deux trajets par an).